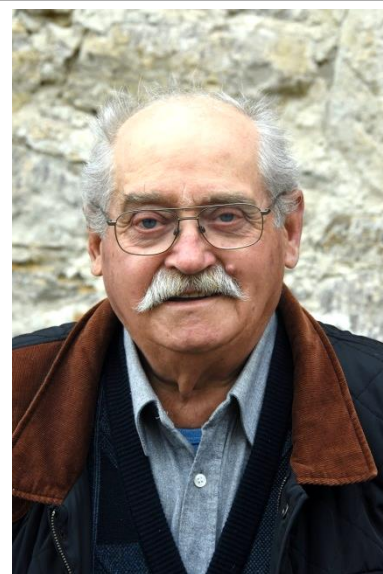


Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>
Numéro d'urgence : 06 76 38 15 94

Né le 2 septembre 1934 à Cluac, Marcel Félix était l'aîné de quatre enfants, Georges, René et Monique. Marcel et Paulette se marient en 1959, et auront six enfants : Denise, Christian, David, Jérôme, Alexandre et Raphaël. Marcel travaille d'abord avec son père, puis reprend ensuite la ferme et l'entreprise de transport.

En parallèle, il s'investit dans la vie de la commune et en devient le maire en 1965. Il le restera jusqu'en 1989, soit 24 années à œuvrer, avec droiture et honnêteté, au service du développement de la commune et de ses habitants. Il sera par la suite conseiller municipal.

Marcel partage avec son père et ses deux frères une véritable passion pour la chasse. Il chasse ensuite avec son fils Jérôme, qu'il aide également après la reprise de la ferme jusqu'à ces dernières années. Il se remet d'une première maladie en 1990, ce qui lui a permis de voir grandir ses 13 petits-enfants et ses 6 arrière-petits-enfants, jusqu'à ce 12 avril.



Héliportage à Lapras : Le 9 avril 2023, l'antenne destinée à relayer les portables du secteur est mise en place, à proximité du cimetière de Lapras. Le mât assemblé la veille, dans le pré en bordure de la route départementale, les quatre éléments du pylône sont héliportés et boulonnés sur le socle dédié, puis l'un sur l'autre, jusqu'à apparaître au-dessus des arbres environnants. Les habitants de Lapras et des environs, venus au spectacle, ont admiré le professionnalisme de chaque intervenant, du pilote de l'hélicoptère aux trois assembleurs suspendus au sommet du pylône, et qui ont réalisé ce chantier en moins d'une heure. Les installations complétant cette antenne, rapidement mises en place, ainsi qu'un groupe électrogène en attendant le raccordement au réseau Enedis, ont permis que l'antenne soit opérationnelle début avril.



Ardéchoise : La réunion du 9 mars des bénévoles pour l'Ardéchoise a réuni une dizaine de personnes. Cette réunion avait pour but de faire le point et d'envisager des décors supplémentaires.

L'équipe s'est retrouvée, le 5 avril, pour la fabrication de décors, d'autres rencontres suivront.



Rappel : Assemblée générale de l'association du Comité des fêtes, en mairie, le 28 avril 2023 à 17h. Bienvenue à cette réunion.

Objet : Levée partielle de la restriction d'urbanisme

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 13 décembre 2019, je vous informais que votre commune disposait de ressources en eau insuffisantes pour satisfaire les besoins actuels de la population, notamment en période d'étiage, et qu'en conséquence, toute nouvelle demande d'urbanisation devait être refusée.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable lancé en 2018 et finalisé en mai 2021, a permis d'améliorer le fonctionnement hydraulique du réseau d'eau potable et de planifier des actions à mettre en œuvre pour augmenter la disponibilité de la ressource en eau sur votre territoire.

Les procédures de régularisation des 4 captages d'eau potable de la commune ... ont été lancées en 2021. Les rapports hydrogéologiques en vue de la mise en conformité des captages ont été rendus en septembre 2022 et conduiront prochainement au dépôt des dossiers réglementaires auprès des services instructeurs (ARS et DDT).

Vous avez également communiqué à mes services des éléments afin de vérifier l'adéquation «besoins-ressources en eau» pour l'année 2022 que l'on peut considérer comme l'année de référence en matière de sécheresse depuis ces 2 dernières décennies. Une analyse de ces données par UDI durant la période d'étiage met en évidence que la disponibilité de la ressource a satisfait les besoins en eau sur les UDI de Mounens et de Lapras dans des conditions de sécheresse intense.

Des travaux de recaptage de la ressource de Maisonseule alimentant l'UDI du village a permis d'augmenter les capacités de production de cette ressource dès juin 2018. Ainsi, les besoins en eau actuels peuvent être satisfaits, mais la ressource en eau laisse peu de marge notamment en période de pointe estivale (août), pour envisager à ce stade une extension de l'urbanisation sur ce secteur.

Des financements DETR ont été accordés en 2022 en vue de réaliser dans un premier temps, des travaux de recaptage de la source existante alimentant l'UDI de Cluac afin d'augmenter la ressource en eau juste suffisante en période de pointe actuelle. Dans un second temps, et si les capacités de production de cette source sont significativement augmentées, une interconnexion à l'UDI du village pourrait être réalisée pour pouvoir couvrir une demande en eau supplémentaire.

Au regard de la situation actuelle, la restriction d'urbanisme peut être levée pour les seules UDI de Mounens et Lapras. La restriction d'urbanisme pour les UDI du village et de Cluac doit en revanche être maintenue dans l'attente de connaître l'issue des travaux de recaptage de la source de Cluac.

Je vous invite à poursuivre rigoureusement le relevé des compteurs et du débit des sources, et enfin, de garder une vigilance quant au maintien d'un très bon rendement de vos réseaux d'eau potable.

L'adéquation besoins-ressources devra être étudiée avant d'accorder éventuellement de nouvelles demandes de permis de construire sur les 2 UDI de Mounens et de Lapras, et notamment s'il s'agit de demandes de construction pouvant créer un besoin supplémentaire en eau conséquent telles que les piscines et les exploitations agricoles qui pourraient mettre en difficulté l'alimentation en eau potable en période d'étiage sévère.

Le préfet Thierry DEVIMEUX



Expo nature et loisirs : Une inauguration sans vernis, sans formalité, toute entière faite de bonne humeur et de convivialité. Ce vendredi 15 avril, c'était le vernissage de la nouvelle exposition, réalisée par Nature et Loisirs, « Talents de chez nous ».

La présidente, Monique Diaz, a vivement remercié et félicité les dix-huit « artistes » de Saint-Basile qui ont bien voulu répondre à la demande de l'association. La commune est riche de talents en peinture, dessin, broderie, travail de la poterie et céramique, travail de la laine, travail de la forge et des métaux ... Palette de couleurs vibrante ou percutante, douceur de l'aquarelle, ensemble déroutant, fascinant ou harmonieux ... les appréciations et commentaires de la cinquantaine d'invités se sont prolongés autour d'un verre. L'objectif de Nature et Loisirs, qui est de permettre ces moments de rencontre et de partage, est une fois de plus atteint. L'exposition reste visible aux heures d'ouverture de la mairie.